



Informations de base	
2024/2127(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Le plan pluriannuel pour la mer Baltique et les prochaines étapes Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Mer Baltique région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">PECH</div> Pêche	LÖVIN Isabella (Greens /EFA)	19/12/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive HERBST Niclas (EPP) ERIKSSON Sofie (S&D) MÜLLER Piotr (ECR) WIESNER Emma (Renew) HAZEKAMP Anja (The Left)	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche	KADIS Costas	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
23/01/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/04/2026	Vote en commission		
23/04/2026	Dépôt du rapport de la commission	A10-0121/2026	
18/05/2026	Débat en plénière		
21/05/2026	Décision du Parlement	T10-0189/2026	Résumé
21/05/2026	Résultat du vote au parlement		

--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2127(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Mise en œuvre
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/10/01719

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE778.399	17/10/2025	
Amendements déposés en commission		PE778.396	19/11/2025	
Amendements déposés en commission		PE779.725	19/11/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0121/2026	23/04/2026	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0189/2026	21/05/2026	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
MÜLLER Piotr	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	22/04/2026	Association of National Organisations of Fishing Enterprises in the European Union
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	14/01/2026	Baltic Sea Advisory Council
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	02/12/2025	BalticWaters
ERIKSSON Sofie	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	16/10/2025	Sveriges Sportfiske- och Fiskevårdsförbund (Sportfiskarna)
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	02/07/2025	ICES
MÜLLER Piotr	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	30/06/2025	European Anglers Alliance European Fishing Tackle & Trade Association
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	28/05/2025	International Council for the Exploration of the Seas (ICES)
WIESNER Emma	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	12/05/2025	Östersjöuppropet
WIESNER Emma	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	27/03/2025	BalticWaters Swedish Society for Nature Conservation The Swedish Anglers Association

WIESNER Emma	Rapporteur(e) fictif /fictive	PECH	27/03/2025	Skillinge fisk
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	27/03/2025	BalticWaters Sveriges Sportfiske- och Fiskevårdsförbund (Sportfiskarna) Swedish Society for Nature Conservation Marint centrum Commissioner Kadis
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e)	PECH	04/03/2025	Stockholm university

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
WIESNER Emma	27/03/2025	Baltic Sea Center (Stockholms Universitet)

Le plan pluriannuel pour la mer Baltique et les prochaines étapes

2024/2127(INI) - 21/05/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 337 voix pour, 178 contre et 44 abstentions, une résolution sur le plan pluriannuel pour la mer Baltique et les prochaines étapes.

Actions urgentes

Le Parlement a invité la Commission et le Conseil à veiller à l'utilisation efficace de tous les outils juridiques et de gestion disponibles, y compris des mesures ciblées, en recourant à une approche scientifique ainsi qu'à une consultation effective des parties prenantes, afin d'éviter tout nouveau déclin des stocks halieutiques de la mer Baltique. Il a demandé instamment à la Commission et aux États membres de **passer à une phase de reconstitution et de rétablissement des stocks halieutiques**, en prenant des mesures et des initiatives fondées sur les meilleurs avis scientifiques disponibles, ainsi que des mesures correctives telles que la suspension de la pêche ciblée pour certains stocks de la mer Baltique, en évitant les mesures susceptibles de compromettre la stabilité socio-économique des communautés côtières.

Les députés ont appelé à la mobilisation d'un **soutien social et financier**, notamment en faveur des communautés touchées, ainsi que des investissements locaux, une compensation temporaire et une aide de transition pour les pêcheurs. La Commission est invitée à créer un **fonds** consacré à la reprise et à la transition de la pêche en mer Baltique afin de soutenir la restructuration de la flotte.

Le Parlement a demandé au Conseil d'adopter des **taux admissibles des captures** pleinement conformes au principe de précaution. Le fait de fixer des quotas pluriannuels en se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles pourrait donner aux écosystèmes marins de la mer Baltique le temps de se restaurer et aux entreprises la stabilité nécessaire pour planifier leurs investissements, maintenir l'emploi, entretenir les infrastructures portuaires et soutenir le renouvellement générationnel dans le secteur de la pêche.

Les députés ont réclamé la **prévention des dommages écologiques** irréversibles causés aux populations de hareng et de sprat de la mer Baltique afin de garantir la viabilité à long terme de la pêche côtière et artisanale ciblant ces espèces et de préserver les réseaux alimentaires marins. Ils ont insisté sur l'importance de préserver la **viabilité des pêcheries artisanales** à faible volume de débarquements dans la région, en leur permettant d'opérer pendant les phases de reconstruction des stocks.

Le Parlement a insisté sur la nécessité de donner la priorité au **redressement socio-économique des petits pêcheurs côtiers** et de renforcer encore la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour lutter contre les rejets illégaux en mer Baltique. Il a également souligné le rôle du pacte européen pour l'Océan dans la promotion d'une approche globale et d'une économie bleue régénératrice et durable dans la mer Baltique.

Autres facteurs

Le Parlement a demandé à la Commission d'élaborer un **plan coordonné et intersectoriel** fondé sur des données scientifiques, qui s'attaque aux principaux facteurs de stress touchant la mer Baltique tout en garantissant une gouvernance inclusive et la planification de l'espace maritime, en dialoguant et en coopérant avec toutes les parties prenantes concernées.

Les députés ont appelé à des mesures efficaces d'atténuation du **changement climatique** et d'adaptation à celui-ci, ainsi qu'à un renforcement significatif des investissements dans des **installations modernes de traitement des eaux usées** et des systèmes de rétention et de filtration des polluants, tant dans les pays riverains de la mer Baltique que dans l'ensemble des bassins hydrographiques qui y déversent leurs eaux.

La résolution a souligné la nécessité pour la Commission de prendre d'urgence des mesures efficaces en réaction aux pressions exercées par les importantes populations de cormorans sur les stocks halieutiques de la mer Baltique. La Commission est invitée à proposer un **plan européen de gestion des grands cormorans** pour la pêche et l'aquaculture en mer Baltique, sur la base des meilleurs avis scientifiques disponibles et des pratiques des États membres.

Le Parlement a en outre invité les États membres et la Commission à unir leurs efforts pour soutenir le développement de la recherche scientifique et échanger les bonnes pratiques en matière de méthodes sûres et rentables permettant de détecter et de retirer les **munitions et les engins non explosés** (MNE) des fonds marins.

La Commission est également invitée à étudier des mesures pour contrer la flotte fantôme russe, en particulier dans la région de la mer Baltique.

Modifications juridiques

La Commission est invitée à:

- lancer une évaluation et une éventuelle révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin d'en améliorer la clarté, la cohérence et l'application pratique, et de mesurer ses résultats en ce qui concerne les aspects environnementaux et socio-économiques;
- évaluer et, le cas échéant, à proposer d'inclure les stocks de saumon et de truite parmi les stocks spécifiques couverts par le champ d'application du règlement en ce qui concerne les prises accessoires;
- renforcer les mesures de gestion du saumon en mer Baltique;
- proposer des règles adaptées à la région de la mer Baltique relatives aux mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des seuils fixés;
- renforcer la coopération régionale;
- proposer, pour la mer Baltique, l'interdiction de la pêche au chalut destinée à la production de farine et d'huile de poisson pendant une phase de reconstitution des stocks, ainsi que la limitation des activités d'exploitation dans les zones marines protégées (ZMP).